Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 61 (1923)

Heft: 50

Artikel: "Pro Juventute"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218385

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de novembre, il se rend à Sergy pour contrôler l'administration communale.

Derrière lui, la petite ville, accrochée à la colnne, s'efface peu à peu. C'est à peine s'il aperçoit encore au-dessus des marronniers de l'Esplanade la silhouette massive de la tour carrée et le haut clocher de l'église flanqué de ses quatre tourelles.

Mais, devant lui, déjà les maisons de Sergy apparaissent. De jolies maisons à façades grises et à contrevents verts. La route fait un contour; elle traverse un petit bois. Ensuite il y a une avenue de beaux noyers et l'on arrive sur la pla-

ce du village.

C'est une place carrée avec un gros tilleul dont les feuilles jaunies jonchent le sol. Autour de la tige énorme, il y a un banc rustique et, plus loin, la fontaine coule. D'un côté de la place. voici l'église, un peu en contre-bas - une église aux murs blancs recouverts, aux trois quarts, par une draperie de lierre. Tout autour s'étend le petit cimetière où des ifs, des bosquets et des buissons d'aubépine offrent un asile aux merles et aux fauvettes. Et de l'autre côté, il y a le collège avec son toit coupé à quatre pans et son clocheton de pierres grises surmonté d'une haute flèche à girouette.

Sur la grand'route, monsieur le Préfet ne se lasse pas d'admirer le paysage. Il est persuadé que son district est le plus beau du canton et que le Conseil d'Etat a bien fait les choses en lui accordant cette importante préfecture.

Soudain le vent chassa les brumes et le village de Sergy apparut tout entier derrière le rideau de hêtres qui couvre la colline. Et plus loin, c'est le Jura. En bordure des dernières maisons, les sapins commencent — les sapins innombrables qui montent à l'assaut des contreforts du Suchet dont le sommet reste invisible.

C'est un préfet modeste et bon enfant ; un préfet aimable, conciliant, de vertus moyennes, qui comprend admirablement ses administrés; un préfet qui sait être familier à l'occasion, sans oublier cependant qu'il est, dans sa circonscription, le représentant du gouvernement. Quoiqu'il soit habitué à rencontrer, autour de lui, des marques de respect et d'estime, il n'en éprouve pas moins un sentiment d'orgueil chaque fois que les villageois le saluent d'un « bonjour, monsieur le Préfet » empressé et admiratif.

Alors, s'il a le temps, il s'arrête, il cause, il parle des récoltes et distribue, à la ronde, force

recommandations et conseils.

Au moment où il arriva sur la place du village, l'horloge laissa tomber trois coups. Prévenu par téléphone, le syndic attendait, les mains aux poches, adossé à la porte d'entrée du collège. Le secrétaire vint ensuite puis le boursier portant un gros registre. Salutations, présentations, poignées de main, après quoi l'on pénètra, à la file indienne dans la salle de commune que l'huissier venait d'aérer.

D'habitude le préfet mène rondement son inspection. Il n'est pas homme à perdre son temps en lectures inutiles. Le registre des procès-verbaux est rapidement feuilleté, annoté, et de temps à autre une page est lue en diagonale. Bien mieux que de parcourir tous ces registres bourrés de chiffres, il préfère connaître les hommes avec qui il a affaire, aussi ne se lasse-t-il pas de les interroger sur leurs occupations journalières et sur les plus petits incidents du village. Sans en avoir l'air, il s'informe de tout et, quand la dernière signature est apposée au bas de la page, le préfet se lève et tout le monde en fait autant.

Il faut dire que Sergy est le plus calme des villages vaudois. Le syndic peut aller traire ses vaches et le garde-champêtre boire tranquillement son verre sans que la vie ne cesse de s'écouler aussi paisiblement que l'eau des fontaines. Il y a bien, par ci par là, un ouvrier de passage ou un domestique de campagne qui se fait amender pour délit de chasse ou de pêche. Ce sont là choses insignifiantes auxquelles personne ne prend garde. Comment pourrait-il en être autrement — je vous le demande — quand on a, tout près, l'immense forêt qui recèle un gibier varié et une petite rivière où les truites s'abritent derrière des grosses pierres?

Les citoyens de Sergy sont, dans leur grande majorité, respectueux des lois. Il n'y a guère que Louis Pernet, le pintier, qui soit un « habitué de la préfecture » comme dit le syndic. Tous les gendarmes de la contrée le connaissent, aussi est-il étroitement surveillé. Malgré cela, il lui arrive de vendre du gibier en toute saison et d'offrir des truites à des clients de passage. Ses amendes ne sont - comme il dit - qu'un impôt prélevé sur sa paye de braconnier. Le préfet a beau lui faire des remontrances, c'est peine per-

Je suis bien d'accord avec vous, monsieur le Préfet, a-t-il coutume de dire à chaque citation. Que voulez-vous que j'y fasse, c'est plus fort que moi!

A quoi le préfet répond en le congédiant : - A la prochaine, Louis Pernet!

Ayant glissé dans sa poche sa plume réservoir, le préfet quitta la salle de commune et, tous ensemble, ils s'en allèrent à la pinte où Louis Pernet les accueillit avec empressement.

Après avoir soulevé sa calotte de velours noir et dit quelques paroles aimables, le pintier descendit à la cave. Il en revint bientôt avec deux bouteilles de « Malessert » qu'il déboucha lentement. Ensuite il versa en élevant la bouteille tandis que les hommes, groupés autour de la table, faisaient silence pour mieux écouter le vin pétiller dans les verres.

On parla du temps, des semailles, de l'hiver tout proche puis la conversation glissa tout doucement vers la politique. On convint qu'il fallait faire des économies sans supprimer les subsides que l'Etat alloue aux communes. Chacun apporta son projet de réforme administrative et sa recette pour équilibrer le budget, après quoi on se mit à raconter des histoires.

Tantôt ils parlaient bas puis les voix s'élevaient peu à peu pour retomber brusquement. Les coudes sur la table, ils discutaient en faisant des gestes puis quand ils cessaient de parler, on les voyait allumer un nouveau cigare et lancer de larges bouffées vers le plafond.

Comme le préfet se levait pour partir, Louis Pernet s'empara du beau pardessus qu'il examina avec une grande attention. Etait-ce de l'admiration ? Etait-ce de l'envie ? On ne saurait le

Le préfet qui observait Louis Pernet ne put s'empêcher de lui dire :

A quoi penses-tu Louis? Est-ce que mon pardessus t'intéresse?

- Oh! bien voilà, dit le pintier.

- Ce n'est pas une réponse, repartit le préfet ; je veux que tu me dises à quoi tu penses. Cette fois Louis Pernet fut catégorique.

Non! Je ne vous dirai pas à quoi je pense. — Pourquoi ?

Parce que vous vous fâcherez, monsieur le Préfet.

Si je voulais me fâcher chaque fois que je dois t'infliger une amende, je n'en finirais plus.

Puis ayant achevé de mettre son pardessus, il ajouta avec ce ton d'autorité qu'il savait prendre en certaines occasions - un ton qui n'admettait pas de réplique :

Louis Pernet, je t'ordonne de me dire à quoi tu penses!

Le pintier hésita d'abord puis, à brûle-pourpoint, il lança:

Eh! bien, monsieur le Préfet, puisque vous voulez tout savoir, je vous dirai ce que je pense. En examinant votre beau pardessus, je me disais que... que l'écorce valait mieux que le bois!

Tout le monde rit, sauf le préfet. Il y eut un moment de gêne, après quoi le premier magistrat prit hâtivement congé du syndic et des fonctionnaires municipaux:

Sur la route, il s'en allait à grandes enjambées. Avec le soir qui tombait sur le village, le brouillard était revenu. Il s'emparait des maisons puis des arbres et s'allongeait, pareil à un reptile gigantesque, sur toute la plaine. Jean des Sapins:

« PRO JUVENTUTE »

On nous prie de publier les vers suivants :

Pour la jeunesse et l'enfance, Achetez chez nos marchands Des cartes de bienfaisance Et des timbres ravissants.

Pour Bâle et ses armoiries Qui font un si bel effet, Vous donnerez je vous prie Deux petits sous, s'il vous plaît.

Glaris en pélerinage Par monts, par vaux et sommets, Prendra bien dans son bagage, Trois petits sous, s'il vous plaît.

Neuchâtel offre ses montres Bonnes, belles à souhait; Pour les voir que chacun montre Encore cinq sous, s'il vous plaît.

L'INSTITUTEUR

L y a quelque temps, je me suis permis une timide étude sur !" une timide étude sur l'institutrice; si j'écoute certains bruits qui me parvien-

ne sais d'où, ces honorables pédagonent je gues en jupon, émettent le désir que je brosse, également, le portrait de leur collègue en pantalon. Le moindre désir, du sexe dit charmant, étant pour moi un ordre, je vais essayer, oh! bien timidement, de m'exécuter.

Participes, gard'à vous! Ponctuations, à vos rangs! Du haut de son piédestal, le monde pé-

dagogique nous regarde!

L'instituteur a, en général, (nous ne ferons pas de particularité), l'instituteur, disons-nous, a toutes les qualités de l'institutrice, sans en avoir les défauts! Il n'est pas si moqueur que son aimable collègue, sa conversation est moins animée, ce qui ne veut pas dire qu'il soit muet; il est persuasif dans ses allégations; il s'exprime à haute et intelligible voix, avec une assurance qui ne saurait être mise en doute. Sa démarche, comme sa parole, est posée, je dirai même pleine de dignité. Sa physionomie peut paraître, au premier abord, quelque peu sévère; mais, en l'étudiant un instant, on découvre généralement, sous ce masque professionnel, une bonhomie évidente.

L'instituteur est généralement un fervent admirateur du chant, sa voix préférée est le baryton. Lorsque deux ou trois institutrices se rencontrent, au sortir de l'école, elles péroreront facilement quelques quarts d'heure devant le collège ou le domicile de l'une d'elles; rien de semblable pour les instituteurs qui, eux, sont infiniment plus pratiques et font d'une pierre deux coups en allant partager leurs opinions et trois excellents décis de chez nous à la pinte voisine. En cela, je les approuve pleinement, rien ne doit mieux faire descendre une indigestion grammaticale ou géographique que trois verres pris entre collègues; c'est un intermède bienfaisant entre l'aride après midi scolaire et la répétition de chant que l'on dirigera le soir ou l'insipide leçon particulière qui servira de digestif au souper.

Chacun m'accordera qu'il faut être absolument bien fait pour être instituteur, il faut être pétri de patience; aussi, faut-il absoudre, sans réserves, les moments de nervosité qui peuvent se manifester chez ces honorables ci-

tovens. Point non plus, ne doit-on s'étonner si, devenu vieux, l'instituteur devient quelquefois un peu irascible ou morose. J'en connais, cependant, de très vieux n'ayant rien qui ressemble

à de l'hypocondrie, bien au contraire. Sans aucune malice, je dirai, très franche-

ment, que je préfère le caractère du vieil instituteur à celui de la vieille institutrice.

Je garde le meilleur souvenir, un souvenir